

VACCINATIONS, AUTO-TESTS : LES « PAS ENSEIGNANTS » ET LES ADMINISTRATIFS EN PARTICULIER OUBLIES ET MEPRISES. LE CABINET DU MINISTRE REPOND.

Frédéric Marchand, secrétaire général de notre fédération est intervenue à la suite de nombreux signalement dont ceux d'A&I sur les refus de vaccination opposés aux personnels autres qu'enseignants puis, le 1^{er} mai, sur la question nouvelle des autotests :

« Nous sommes alertés sur les consignes diffusés dans les différentes académies sur la livraison des autotests pour les personnels qui remettent à une seconde étape la livraison pour les personnels autres qu'enseignants.

« - [6 et 7 mai 2021](#) : livraisons dans chaque établissement public du second degré des autotests à destination des personnels enseignants ;

- [17 et 18 mai 2021](#) : livraisons dans chaque établissement public du second degré des autotests à destination des personnels d'éducation et administratifs ainsi que pour les élèves scolarisés en lycées (y compris les apprentis). »

On vient créer là une situation absurde où les personnels les plus présents dans les établissements sont dotés dans un second temps et se sentent méprisés.

Ceci s'ajoute aux retours sur le premier degré où le nombre de tests est insuffisant.

S'il y a un manque de tests il faut que ce soit dit mais là le décalage entre les annonces et la réalité et le fait que les personnels qui ne sont pas enseignants soient moins bien considérés est inacceptable pour nous.

Il faut trouver une solution qui n'exclue pas certains personnels. »

Suite à ces rappels et alertes, le cabinet du ministre a réaffirmé que la vaccination devait concerner tous les personnels et que s'agissant des autotests, ils étaient en nombre suffisant et qu'il n'y avait pas lieu d'étaler leur mise à disposition dans le temps en fonction des catégories de personnels.

Dont acte, reste à vérifier que ces consignes ministérielles non écrites a priori sont respectées partout !